

LE PORT DU MARIAGE.

I.

Au sortir du collège, en 1825, Frédéric Pluchard avait dix-neuf ans ; c'était un garçon de cinq pieds six pouces, fortement membré, haut en couleur, orné d'une chevelure blonde luxuriante, et déjà pourvu d'une barbe tirant sur le rouge. Ses yeux étaient bleus, ce qui n'empêchait point l'ardeur du sang de s'y faire sentir ; comme tous les écoliers récemment émancipés, Pluchard affectait dans sa toilette l'emploi des nuances les plus tranchantes.

Voilà pour l'extérieur. Au moral, il avait les qualités et les défauts de la jeunesse de ce temps-là : franc, loyal, étourdi, ami de la dissipation, tapageur au besoin ; il avait lu en cachette toute la littérature in-32 de la propagande libérale, et les chansons de Béranger étaient le fond principal où il avait puisé les opinions politiques et religieuses qu'il apportait dans le monde. Il abhorrait les jésuites et le parti prêtre ; il défiait les orateurs de l'extrême gauche ; son plus ardent désir était de voir mourir l'un d'eux pour s'atteler à son corbillard. Il serait retourné bien fier à Pont-l'Évêque, sa ville natale, après un pareil exploit, mais aucune célébrité n'eut alors la complaisance de se faire enterrer, et force lui fut d'employer les quinze jours qui s'écoulèrent entre sa sortie du collège et son départ pour la Normandie à l'unique soin de faire confectionner les beaux habits que vous savez.

Ses parents étaient loin de blâmer les sentiments de Frédéric ; tous appartenaient à la bourgeoisie et s'étaient enrichis pendant la Ré-

volution par des spéculations plus ou moins honnêtes. Ils étaient, pour la plupart, propriétaires de biens nationaux, et ne se fiaient qu'à moitié aux promesses faites par le gouvernement de ne pas inquiéter les possesseurs de domaines de ce genre. Ils ne pouvaient donc que voir avec plaisir Frédéric échapper à l'influence des jésuites pour adopter les principes du parti libéral. Les femmes seules n'approuvaient point tout à fait la ligne suivie par le jeune homme ; elles eussent voulu qu'il restât un peu plus religieux, qu'il fût un peu moins frondeur. Car, en province, même au plus beau temps des affectations impies, alors qu'on insultait les processions et qu'on sifflait les missionnaires, les femmes conservaient les pratiques extérieures du culte et, malgré les sarcasmes des hommes, se montraient fidèles aux coutumes chrétiennes. Cette résistance des femmes pendant de longues années n'a pas peu contribué au retour salubre qui s'est manifesté depuis dans tous les esprits. L'exemple des mères et des sœurs a empêché les traditions pieuses de se perdre, et la génération actuelle les a retrouvées vivantes pour les reprendre avec respect.

Orphelin depuis son enfance, Frédéric était possesseur d'un millier d'écus de rente administré par son oncle, M. Louis Pluchard, ancien notaire, homme d'une sévère économie. Sa famille paternelle se composait en outre d'un autre oncle et d'une tante. Mlle Anastasie Pluchard était une vieille fille fort ingambe qui, pour avoir fait longtemps la difficile, avait fini par ne point se marier. Son caractère n'en était pas plus revê-

che, mais elle avait la faiblesse de regarder son neveu comme le plus parfait jeune homme de la Normandie. Anastasie habitait avec son second frère, Alexandre Pluchard. Celui-ci était veuf, n'avait point d'enfant, et passait sa vie à s'occuper d'agriculture, de chasse et de cuisine. Ces trois personnages étant sans héritiers directs, leurs biens devaient naturellement revenir un jour à Frédéric. Du côté maternel il n'avait aucun héritage à espérer ; mais, en revanche, il possédait une pépinière de cousins.

Quoique ne rapportant aucune couronne universitaire, Frédéric ne fut pas moins accueilli avec joie et fêté par toute cette parenté. On fut six semaines en festins, puis après, le mois de novembre approchant, on délibéra sur la direction qu'il convenait de donner au jeune homme. Personne pour lui, ni lui-même, n'ayant de plan d'avenir bien arrêté, il fut décidé qu'il ferait son droit, et il se prépara gaiement à venir habiter la capitale pendant trois ans, se promettant bien d'en épuiser les plaisirs qu'il n'avait fait qu'entrevoir à travers les fenêtres grillées du collège.

Nous ne suivrons pas Frédéric dans ces études, ce serait refaire l'histoire déjà tant de fois racontée des folies de la jeunesse de ce temps-là, la dernière jeunesse française qui ait fait des folies. Oui, à la fin de la Restauration, on avait encore un peu la tradition des éclatantes fredaines dont se vantaient nos grands-pères. Sous Louis-Philippe, les jeunes gens faisaient des sottises, mais ne faisaient plus de folies. Aujourd'hui, disons à leur louange qu'ils ne font ni l'un ni l'autre ; ils constituent, au contraire, la partie la plus morale, la plus raisonnable, la plus sérieuse de la nation. Je pourrais le prouver, si l'objet de cette histoire ne m'imposait pas une autre tâche.

Frédéric Pluchard commença donc son droit au mois de novembre 1825, et, tant bien que mal, le hasard aidant, fut reçu licencié trois ans après, le 28 août 1828. Mais il avait appris bien autre chose encore que le droit : nul ne jouait mieux au billard, ne dansait avec plus d'entrain, ne montait à cheval avec plus d'intrépidité, ne conduisait plus habilement un canot ; nul aussi ne s'était plus souvent abreuvé à la coupe des plaisirs faciles. Cependant, comme, grâce, à son revenu de mille écus, Frédéric se trouvait dans une position plus brillante que la plupart de ses camarades, il n'avait point subi les poétiques misères de bien d'autres ; les Li-

settes du quartier latin n'étaient pour lui que de folles filles, et il ignorait combien recèlent parfois de dévouement et de générosité ces cœurs si prompts à se donner, si aisés à se laisser prendre.

Il avait joui de la vie d'étudiant sans s'y attacher, et, le but atteint, il la quitta sans regret pour essayer son mérite sur un théâtre plus fécond en danger. Les étudiants habitent la rive gauche de la Seine, mais les avocats sont partout ; lors donc qu'après deux mois de vacance passés au milieu de sa famille qui, cette fois, lui avait paru stupidement provinciale, l'héritier des Pluchard revint à Paris pour faire son stage, il alla se loger rue de Provence. Les règlements de l'Ordre veulent qu'un stagiaire soit dans ses meubles, qu'il possède un gîte décent. Frédéric se monta un ménage d'une élégance recherchée et prit à son service un valet.

Bientôt des liaisons nouvelles se formèrent : jusque-là notre héros avait été un richard en comparaison des autres jeunes gens de son âge ; à la Chaussée d'Antin, il se trouva pauvre à son tour en se comparant aux amis qu'il faisait chaque jour. Il connut des besoins auparavant ignorés, et sentit que son revenu serait insuffisant pour soutenir le train de vie qu'il avait adopté. Heureusement il était majeur, il possédait le droit imprescriptible de se ruiner, et la pensée d'en faire usage ne l'effrayait nullement. Mais ses rentes étaient en fonds de terre : comment toucher au capital sans donner à touté la famille l'éveil sur ses prodigalités ?

Cependant n'était-il pas plus impossible encore de réformer une vie agréable, de borner des dépenses aussi nécessaires que les siennes ? si le tarif des plaisirs était plus élevé sur la rive droite que sur l'autre, était-ce à lui la faute, et fallait-il pour cela vivre comme un reclus ? Si, pour fréquenter la bonne compagnie, il se trouvait obligé à plus de frais de toilette, s'il était forcé de rendre les dîners de garçons auxquels on le conviait, forcé de tenir le jeu de ses amis, forcé de se montrer brillant près des femmes auxquelles il voulait plaire et généreux pour celles auxquelles il avait plu, tout cela n'était-il pas dans les obligations de son personnage, dans l'intérêt de l'avenir ambreux rêvé pour lui par le tante Anastasie ? Il lui parut donc de toute équité de faire d'abord supporter son déficit par la chère tante et les économies de la vieille fille y passèrent.

Grâce à son opulence extérieure et à l'appui

des députés de son département, Frédéric fut, en peu de temps, lancé dans les salons officiels. Il n'avait pas, pour cela, fait le sacrifice de ses opinions politiques, mais il avait seulement modifié un peu la manifestation de ses sentiments. Par malheur ses habitudes étaient telles qu'il les fallait pour n'arriver à aucun emploi sous un gouvernement respectable.

Frédéric était un des plus intrépides courtisans des impures de ce tempe-là, qui, sans tenir à Paris la place énorme que leurs pareilles y occupent effrontément aujourd'hui, ne manquaient pas d'exercer déjà une action funeste sur la société. Payant largement de sa personne et de sa bourse, il s'était acquis bien vite dans ce monde à part une telle expérience des choses que ses amis, reconnaissant la supériorité de ses mérites, ne l'appelèrent plus que le vieux Pluchard, en signe de respect ; il était devenu vénérable dans la franc-maçonnerie de la débauche.

En 1830, Frédéric n'avait que vingt-trois ans et il portait déjà ce titre glorieux. La commotion de juillet réveilla un peu en lui la fibre politique, et, sans quitter ses gants jaunes, il prit son plus beau fusil de chasse pour faire la fameuse promenade de Rambouillet, d'où il revint comme les autres sans avoir brûlé une amorce. Content d'avoir ainsi payé sa dette à son pays, il eut la modestie de ne pas réclamer son salaire à la commission des récompenses nationales.

Des intérêts beaucoup plus intimes exigeaient alors toute l'attention du jeune Pluchard. Son existence de loin lui avait imposé de grands sacrifices ; l'héritage de son père et de sa mère était criblé d'hypothèques pour des sommes dont il n'avait guère touché que la moitié. Car les usuriers vivaient encore, les fils de famille rencontraient des capitalistes bienveillants pour escompter l'avenir ! Hélas ! les usuriers ne sont plus !... Frédéric ne sentit bien l'importance du titre des hypothèques qu'au moment où, par son application, il reçut à son domicile une masse de feuilles timbrées, qui lui firent comprendre que le fonds de ses mille écus de rente ne suffirait pas à payer ses dettes. Le voilà donc, enfant prodigue, réduit aux expédients les plus extrêmes pour cacher sa détresse. Que faire ? se réformer, devenir clerc de notaire, vivre chichement, solliciter ? Rien de tout cela n'était de son goût. Il voulait continuer son train sans rien rabattre ; mais le moyen ? Il l'eût cherché longtemps et peut-être en vain, quand une apo-

plexie emporta fort à propos l'oncle Alexandre.

Lorsque la mort faucha quelque part, elle ne se contente pas d'abattre un seul épi ; elle coupe pour l'ordinaire tout ce qui lui paraît mûr ; heureux quand elle ne prend pas de pauvres fleurs à peine épanouies pour des fruits bons à couper ! En deux ans de temps la tante et l'oncle Louis suivirent le bonhomme Alexandre. Nouveaux deuils, nouveaux héritages pour Frédéric, qui, ayant tout réalisé le plus promptement possible, paya toutes ses dettes et se trouva encore après possesseur de trois cent mille francs, qu'il déposa chez un banquier.

Or, voici le judicieux raisonnement qu'il fit ensuite :

« Trois cent mille francs, c'est-à-dire quinze mille francs de rente, c'est à peu près ce que je dépense chaque année : donc je pourrais continuer ce genre de vie jusqu'à ma mort... Mais, si après avoir fait trois héritages en deux ans je n'augmente pas mon train, je passerai pour un crétin et un avare. Pour soutenir ma réputation je suis obligé de régler ma dépense, non pas sur ce que je possède, mais sur la fortune qu'on me suppose. En dépensant trente mille francs, j'en aurai pour dix ans... Nous sommes en 1833, j'ai trente-six ans quand tout sera fini. Que ferai-je à cet âge-là sans argent?... Parbleu ! je me marierai : mais qui voudra de moi, qui n'aurai pas même un titre de baron pour séduire une bourgeoise ambitieuse?... Au lieu de dix ans, si je ne me donnais que huit ans de la même vie, au bout de ce temps je n'aurais que trente-quatre ans et il me resterait encore soixante mille francs, juste ce que m'avaient laissé mon père et ma mère... je serais alors dans de magnifiques conditions pour me marier. Puisque mes auteurs ne m'avaient pas fait plus riche, c'est un acte de piété filiale de m'en tenir modestement à ce qu'ils m'ont laissé. Si mon oncle Alexandre avait eu des enfants, si mon oncle Louis et ma tante Anastasie s'étaient mariés, je n'aurais probablement point hérité d'eux ; je tiens cet argent du hasard, je puis donc le manger sans que ma conscience me fasse aucun reproche. »

Cette sage résolution prise, Frédéric dit à son banquier : « Vous me donnerez de l'argent quand je vous en demanderai : trente mille francs par an plus ou moins. Quand il ne me restera plus que soixante mille francs, vous voudrez bien m'en donner avis. Et aussitôt il se

mit à l'œuvre pour suivre de point en point son plan de campagne.

Laissons ce fou se ruiner pour nous occuper de choses moins vulgaires et plus dignes d'intérêt.

II.

Il est des existences de jeune fille qu'on ne saurait trop prendre en pitié ! existences pleines de contradictions étonnantes, d'efforts immenses et de petites résultats, de problèmes insolubles et de luttes sans victoires, d'aspirations poétiques et de servitudes matérielles, de rêves ambitieux et de réalités mesquines. Aux prises avec les mêmes misères, un homme peut encore, par un suprême expédient, échapper quelquefois à leurs étreintes ; une femme ne s'en tire jamais sans y laisser quelques lambeaux de sa robe virginale, quelques fleurs de sa couronne de roses blanches.

Mlle Cornélie de Sarien appartenait à une famille noble ruinée par la Révolution ; elle avait perdu son père étant encore enfant et avait été élevée à Saint-Denis sur l'ordre du roi. Son instruction achevée, elle revint chez sa mère, où des privations de tout genre l'attendaient : la modique pension que celle-ci tenait de la bonté royale était insuffisante pour deux, et les pauvres femmes n'avaient pas d'autres ressources. La première pensée de Cornélie fut de vouloir tirer parti de ses talents : enseigner ce qu'on vient d'apprendre paraît une chose toute simple, et cette idée vient à la fois à l'esprit de tant de personnes qu'il n'y a point assez d'élèves pour tout le monde ; en outre, n'a pas qui veut les aptitudes nécessaires pour communiquer les connaissances qu'il possède. Il ne suffit pas de savoir pour enseigner. Sans compter les fatigues inséparables d'une pareille profession, que d'abnégation ne faut-il pas pour soumettre son intelligence à la répétition incessante des mêmes exercices !

Mme de Sarien ne pouvait supporter la pensée de voir sa fille courir le cachet de maison en maison, et c'était moins la crainte des dangers qu'entraîne nécessairement avec elle cette vie vagabonde que l'humiliation d'un pareil métier qui touchait son esprit. Elle aurait mieux aimé que sa fille entrât comme institutrice dans une famille riche. Mais de telles positions, quoique touchant à la domesticité, sont rares, recherchées, et elle ne voyait dans ses peu nombreux

ses relations aucun moyen d'en obtenir une semblable. Et puis fallait-il donc qu'elle se séparât de sa fille, alors que sa compagnie pouvait lui devenir si utile dans l'état de souffrance habituelle où elle était ?

Toutes deux cherchèrent donc d'autres moyens d'améliorer leur sort ; en attendant mieux elles firent ensemble quelques ouvrages de broderie et de tapisserie qu'elles vendirent le plus mystérieusement possible, car elles voulaient bien souffrir, mais elles ne voulaient pas qu'on le sût : elles pouvaient gagner un salaire, mais elles ne pouvaient pas avouer publiquement que ce salaire leur fût indispensable.

Comme cet intérieur froid, triste, mesquin, ressemblait peu au pensionnat élégant, joyeux et bien pourvu, où Cornélie avait passé son enfance ! Comme elle regrettait tout bas le jardin, le réfectoire et ses compagnes de Saint-Denis ! Comme la maison maternelle glaçait toutes les joies de son cœur et chassait toutes les illusions de son esprit ! Elle se sentait l'égale de ses anciennes compagnes par la beauté et l'intelligence, elle se voyait la dernière de toutes par sa pauvreté, et n'apercevait dans l'avenir aucun moyen d'échapper à sa détresse, aucun espoir d'une vie moins uniformément infortunée.

Ces réflexions la poursuivaient sans cesse ; elles obsédaient son imagination jusque pendant le sommeil et affaiblissaient peu à peu dans son cœur le sentiment filial déjà fort émoussé par un séjour de sept années en pension. Souvent son mauvais ange lui soufflait la pensée que sa mère, en enchaînant sa liberté d'action, serait longtemps un obstacle à tout changement possible dans sa vie. Habitée aux occupations intellectuelles, Cornélie ne pouvait s'appliquer tout le jour à un travail purement manuel sans éprouver le besoin de reposer le soir son esprit par la lecture. Elle lisait donc sans choix tous les livres nouveaux ; bientôt ce ne fut plus un simple délassement, mais une véritable passion ; elle passa la plus grande partie des nuits à dévorer les productions de la littérature contemporaine. Or, c'était le moment de la lutte active des classiques et des romantiques ; on n'écrivait de part et d'autre qu'avec une pensée de polémique, et les novateurs outraient leurs théories à plaisir, dans le fond comme dans la forme. Avec la vie de recluse qu'elle menait, Cornélie, ne pouvait qu'éprouver avec violence les effets d'un pareil aliment ; elle créait dans son imagination encore plus de romans qu'elle n'en lisait, et elle

nourrissait le vague espoir de réaliser un jour une partie de ses rêves.

Mme de Sariieu, fort inférieure en tout à sa fille, était incapable de lui donner aucune direction meilleure et de lui faire sentir les périls de ces lectures ; elle n'était pas fâchée au contraire que sa fille eût trouvé une distraction sédentaire. Comme elle dormait de bonne heure, elle ne se doutait pas qu'une partie des nuits était consacrée à la lecture, autrement la question d'économie au moins aurait motivé de sa part quelques observations. Mais comme le travail de Cornélie était bien loin de représenter le surcroît de dépense que sa présence rendait nécessaire, sa mère songeait dans le fond de son âme que sa pension lui donnait autrefois les moyens de contenter quelques petits désirs qu'elle ne pouvait plus satisfaire. Ainsi, de part et d'autre, il y avait des peines qu'on se cachait, de petites dissimulations, et partant des vœux secrets qui n'étaient pas en commun. Ni l'une ni l'autre n'eût voulu du bonheur toute seule, mais toutes deux se seraient réjouies d'une séparation motivée par l'amélioration la plus légère au sort de l'une d'elles.

La révolution de 1840 jeta le désespoir dans cet intérieur jusque-là d'une tristesse si monotone, en privant Mme de Sariieu de sa pension, comme tous ceux qui recevaient des bienfaits de la liste civile de Charles X. Ce coup terrible réveilla pour quelques jours l'énergie endormie de la fille et la sensibilité affaiblie de la mère. La question n'était plus de se priver plus ou moins, mais de remplacer n'importe comment l'unique ressource qui venait de leur être enlevée. Cornélie était prête à tous les sacrifices, elle se sentait capable de toutes les résolutions ; mais rien de ce qu'elle projetait ne pouvait produire des résultats assez prochains ni assez assurés. Travaillez, disent aux malheureux ceux qui n'ont jamais souffert. Hélas ! le travail lui-même demande une sécurité que n'a point celui qui doit chercher dans le travail, non pas le pain du lendemain, mais le pain du jour. L'urgence ôte plutôt la possibilité de trouver une occupation qu'elle ne donne le moyen d'en trouver une. Un maçon, un serrurier, ne rencontrent pas toujours tout de suite un patron pour les employer ; celui qui n'a pas comme eux un travail matériel à offrir, qui, au lieu de ses bras, n'a que sa plume ou son esprit, est bien plus près encore de mourir de faim.

Cornélie comprit bien vite que tout ce qu'elle

pourrait tenter demanderait toujours plus de temps qu'il ne lui était possible d'en consacrer à des essais qui pouvaient ne pas réussir. Elle prit le parti de faire une démarche un peu risquée, mais qui au moins pouvait conduire à un succès plus prompt.

Le père de Mlle de Sariieu était le dernier de son nom ; il avait eu une sœur qui, pendant la révolution, avait épousé un M. Labœux. Celui-ci devenu riche, ayant perdu sa femme avait demandé au roi pour lui et ses enfants la permission de s'appeler Labœux de Sariieu. Le père de Cornélie, irrité de cette prétention de son beau-frère et jaloux de son nom, le seul bien qui lui restât de ses aïeux, s'était opposé à cette usurpation. La demande avait été aussitôt repoussée, et depuis lors les deux beaux-frères avaient vécu en hostilité déclarée.

Le mouvement de juillet avait fait de M. Labœux un homme puissant, et d'autant mieux en cour, qu'il n'avait rien à demander pour lui-même. Un matin, sans rien dire à sa mère, Cornélie se rendit chez cet oncle qu'elle n'avait jamais vu, et, sans chercher à l'intéresser à son sort, lui fit nettement cette proposition : « Mon père n'a laissé que moi d'enfant ; le nom de Sariieu n'appartient donc qu'à moi ; demandez de nouveau l'autorisation de le prendre, je ne m'y opposerai point. Vos enfants seront seuls à le porter, c'est tout ce que leur tante peut leur donner. Vous, monsieur, en échange de ce sacrifice, obtenez-moi du ministre des finances une place dans l'administration des postes. »

M. Labœux était loin de s'attendre à une pareille proposition, mais elle flattait tellement ses idées les plus chères, qu'il l'accepta carrément comme elle lui était faite, sans déguiser la satisfaction qu'elle lui causait et sans profiter de l'occasion pour humilier à son tour la fille de l'homme qui lui avait autrefois causé la plus vive humiliation qu'il eût subie de sa vie.

Cornélie sortit de cette maison avec la certitude d'avoir assuré l'existence de sa mère et la sienne. Cependant son front était couvert de rougeur, des larmes roulaient dans ses yeux, une agitation fébrile faisait trembler ses membres ; le cœur de la fille du gentilhomme se révoltait à la pensée qu'elle venait de vendre le nom de ses pères pour avoir du pain.

Le ministre n'avait rien à refuser à un homme qui, depuis longues années, avait travaillé avec ardeur à préparer les événements qui venaient de s'accomplir ; il tint même à se mon-

trer généreux en traitant aussi bien que possible la portégée de M. Labœux. Au bout de huit jours, Cornélie était nommée directrice du bureau de poste d'un chef-lieu de canton du département de la Corrèze.

Ce ne fut que lorsqu'elle eut entre les mains son brevet qu'elle parla à sa mère de ce qu'elle avait fait. Elle s'était imaginé que, par respect pour la mémoire de M. de Sariieu, sa veuve allait lui reprocher sévèrement sa démarche ; elle désirait même ce blâme, qui eût relevé à ses yeux la grandeur du sacrifice ; Mme de Sariieu se contenta de dire : « Tu as eu là une bonne idée, je n'y aurais jamais pensé. » Et pas un regret pour ce noble nom devenu ainsi l'objet d'un trafic douloureux que la misère rendait, hélas ! indispensable ! Cornélie ne dit pas un mot, mais elle regarda sa mère avec un froid sourire où perçait à son insu l'expression d'une pitié presque méprisante.

III.

Pour n'avoir jusqu'ici aucun rapport apparent avec celle de Frédéric Pluchard, l'histoire de Mlle de Sariieu n'est pas étrangère au sujet de ce récit. Ces deux histoires se rencontreront à un point donné, comme font, selon les mathématiciens, deux lignes non parallèles situées dans un même plan, pourvu qu'on les prolonge suffisamment. Il faut donc laisser encore un peu dans l'oubli le dandy de Pont-l'Évêque, pour raconter la vie de Mlle de Sariieu, avant d'arriver au point de contact de ces deux existences, si éloignées l'une de l'autre à leur point de départ.

Quitter Paris et gagner la Corrèze fut pour les dames de Sariieu l'affaire d'une semaine. Elles avaient hâte de prendre possession afin de ne pas retarder l'échéance du premier mois d'appointement. Ce déménagement lointain n'exigea de leur part aucun nouveau sacrifice, car la nomination de Cornélie avait produit son effet. La misère avait éloigné des deux femmes le cercle de leurs relations habituelles, on craignait d'être dans la nécessité de leur rendre quelquefois service ; le cercle se resserra aussitôt qu'on apprit cette bonne fortune inattendue. Les offres arrivaient d'elles-mêmes et la nouvelle directrice n'eut qu'à choisir parmi les amis de sa mère, celui auquel elle voulut bien emprunter les cent cinquante francs indispensables pour le voyage et le déménagement.

Le chef-lieu de canton que devaient habiter désormais Cornélie et sa mère était un bourg de 2,000 âmes à peu près, n'offrant d'autre société que M. le juge de paix, MM. les receveurs de l'enregistrement et des contributions, M. le maire, M. le curé, un ou deux officiers en retraite et quatre ou cinq marchands retirés des affaires. Quand tout ce monde était réuni, y compris les femmes et les enfants, cela faisait environ une vingtaine de personnes, parmi lesquelles il ne s'en trouvait pas une à la hauteur de Cornélie pour l'intelligence et les manières. L'été, on avait de plus la ressource d'un château voisin où venait s'établir une famille du faubourg Saint-Germain, qui admettait dans son salon une partie de la petite société de L... Ces admis étaient fort jalouxés par les exclus, et ceux-ci se vengeaient par des sarcasmes qui n'empêchaient pas les autres de profiter de la bonne aubaine que leur offrait la fréquentation du château. Rien qu'à cause de son nom, Mlle de Sariieu fut invitée d'emblée, quelques jours après son arrivée.

Auparavant, elle avait exécuté avec sa mère cette horrible corvée de visites de cérémonie qui est l'accessoire obligé de toute installation en province. Tout un jour on avait vu la mère et la fille, revêtues de leur plus belle toilette, se présenter de maison en maison pour montrer à tous, les deux nouveaux visages auxquels le gouvernement venait de donner droit de cité, et les conversations de chaque foyer n'avaient pas eu d'autre aliment pendant une semaine. En général, l'impression fut favorable ; on trouva que la mère était bonne femme et la fille bien élevée. Les *mais* ne manquèrent point cependant, mais ils furent sans malignité ; et c'est tout ce qu'on peut demander de mieux en pareille occasion.

Les premiers temps de son séjour à L.... furent naturellement consacrés par Cornélie à l'étude de son métier. L'inspecteur du département était venu l'installer et lui enseigner l'usage de cette multitude d'imprimés à colonnes qu'exige le service des postes. Elle comprit tout cela bien vite et s'aperçut que ces détails sont plus minutieux que difficiles. En quelques semaines elle devint une directrice parfaite et put attendre de pied ferme toutes les inspections sans craindre qu'on trouvât jamais en défaut ses écritures et sa comptabilité.

Singulière chose que l'existence d'une femme-